

# FÉÉCUM

Réunion du Conseil d'Administration du 5 juin 2012

6hrs12 - 6hrs55

## Conférence téléphonique

### **Présences :**

André-Philippe Caissie – Administration – vp externe  
Monica Plourde – Droit – vp externe  
Serge Landry – Sciences Infirmières - président  
Patrick-Olivier Meunier – Arts – vp externe  
Pierre Gautreau - Ingénierie – vp externe  
Stéphane Lavoie – Sciences - président  
Véronique Guitard – Travail Social – vp externe  
Annie Godin – Éducation – vp externe  
Hélène Robichaud – Psychologie - présidente  
Ibitssam Nkaili - Étudiants Internationaux - présidente  
Caroline Lagacé – Kiné-Récréo – vp externe  
Noémie Bernard-Dessailly – Sciences Sociales – vp externe  
Marie-Ève Cloutier – Nutrition – vp académique  
Joëlle Martin – FÉÉCUM – Présidente  
Karina Langis – FÉÉCUM – VP Interne et secrétaire d'assemblée  
Éric Allain – FÉÉCUM – VP Académique  
Rémi Gaudet – FÉÉCUM – VP Activités Sociales  
Taha Maarous – Administration - président

### **1) Ouverture de la réunion**

La présidente de la FÉÉCUM confirme les présences une à une et explique brièvement le déroulement de la réunion.

## **2) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Faite par le président d'assemblée, Xavier Lord-Giroux. Il demande s'il y a des points à autres. Il n'y en a aucun.

### **Résolution : 4140-FECA-1200605**

Les Arts proposent l'adoption de l'ordre du jour, appuyé d'Ingénierie.

Adoption à l'unanimité.

## **3) Entente de principe avec l'Université**

La présidente de la FÉÉCUM présente l'ébauche, c'est-à-dire le document expliquant l'entente de principe avec l'Université concernant le service alimentaire. Elle explique que le CA doit donner son accord afin que la présidente et la vice-présidente interne puisse signer l'entente une fois sa rédaction terminée. La présidente, à la fin de ses explications, donne la parole aux représentants, en leur demandant de citer le nom de leur faculté afin de pouvoir poser leurs questions plus facilement.

### **Commentaires et questions :**

#### **a) La vice-présidente académique d'ESANEF, Marie-Ève Cloutier :**

Concernant le point 2 : est-ce qu'on aura une explication des comités qui sont énumérés? Aussi, qui est-ce qui décide du nouveau menu?

Joëlle répond qu'elle siègera à tous les comités. Et donc, elle aura un mot à dire sur le menu choisi.

Marie-Ève demande de savoir qui seront les membres du comité?

Joëlle répond qu'il y a trois comités en place cet été et que les autres commenceront lorsque l'entente sera signée. Il y aura un CA concernant le service alimentaire à la retraite du CA.

Marie-Ève demande si les comités sont ouverts aux étudiants.

Joëlle répond qu'il y aura des étudiants. Elle explique qu'elle et la vp interne de la FÉÉCUM y siégeront le plus souvent possible, si pas à toutes les fois qu'il y aura des rencontres.

**b) La présidente de l'école de psychologie, Hélène Robichaud :**

Concernant la gestion de l'alcool par le service de sécurité : pourquoi est-ce que c'est le service de sécurité qui gère la licence d'alcool?

Joëlle répond que ça prend quelqu'un qui prend responsabilité de la licence. Il serait trop risqué de rendre le directeur général de la FÉÉCUM responsable de celle-ci car si on se fait poursuivre, les choses pourraient mal virer. Le service de sécurité ne gère pas la licence, il en est seulement responsable. Ce sera Gestion Osmose qui va la gérer, le service de sécurité ne fait que prendre la responsabilité. On agit ainsi pour se protéger.

**c) Le vice-président externe des Arts, Patrick-Olivier Meunier :**

Combien d'étudiants siégeront sur les comités?

La présidente de la FÉÉCUM répond qu'il y aura au moins deux étudiants sur un maximum de cinq membres par comité. Elle assure le CA que les étudiants auront la voix la plus forte lors des réunions.

Est-ce que les mineurs auront accès à la salle multi aussi?

Joëlle explique que c'est une licence de restaurant. Il y aura du «bar food» le soir, comme à l'Osmose. Les mineurs auront droit d'y aller, sauf au «club nights». Ce sont les mêmes règlements.

Quel est le coût estimé pour la FÉÉCUM?

Zéro. La FÉÉCUM ne donne pas d'argent donc ne peut pas faire de profit. Ce sera la Gestion Osmose qui peut faire du profit avec l'alcool mais ce sera pour éventuellement payer les employés. Donc la FÉÉCUM s'en sort gagnante, avec 2.3 millions investi dans un nouvel espace.

Qu'est-ce que les étudiants gagnent?

On gagne la gestion de la salle multi.

**d) Le vice-président externe d'ingénierie, Pierre Gautreau :**

Est-ce que la salle multi reste à la FÉÉCUM après les rénovations et l'ouverture du nouveau café étudiant?

La présidente de la FÉÉCUM répond que oui, comme il est indiqué sur le document. La salle multi continuera à servir du café et restera une salle de spectacle qui sera gérée par nous.

Le vp externe continu, qu'est-ce qui deviendra de la vieille cafétéria à Taillon?

Joëlle répond, je crois qu'elle sera aménagée en espace pour des bureaux mais je n'en suis pas certaine. On ne siège pas sur le comité qui s'en occupe.

**e) La vice-présidente externe d'éducation, Annie Godin :**

Est-ce qu'il y aura toujours un endroit pour la vente de livre, ou l'improvisation?

Joëlle répond qu'elle ne peut pas parler de la vente de livre car il faut parler avec Symbiose. L'impro restera à la salle multi. Il y aura une belle ambiance lorsque tout sera aménagé, il y aura des télés, des livres, etc. C'est ce qu'on a de besoin pour un an.

**f) La vice-présidente externe de droit, Monica Plourde :**

Est-ce que toutes les clauses resteront comme elles le sont? Car il y a des mauvaises formulations.

Joëlle répond que la formulation des clauses risque de changer, mais que l'essence de celles-ci ne changera pas.

Monica continu, au point 8, à la condition f, ce n'est pas une condition. La formulation n'est pas claire.

La présidente de la FÉÉCUM explique ce que l'entente veut dire concernant le contrôle de l'équipement. L'équipement appartient au service de loisirs à l'instant, qui embauche leurs propres techniciens. Cela devient difficile pour la FÉÉCUM car il faut toujours leur demander l'équipement et des fois on reçoit des factures surprises.

Droit réplique qu'alors, il y a deux choses différentes dans la clause, et cela devrait être séparé. Ensuite elle demande l'explication du réinvestissement des profits.

Joëlle explique. Droit demande de changer la rédaction.

Point 8d, pourquoi ne pas indiquer que ça risque de ne pas être rentable? demande droit.

La présidente de la FÉÉCUM répond qu'on ne peut pas écrire que c'est possible que ça ne peut pas être rentable dans un appel d'offre. La plupart des soirées sont d'ailleurs, majoritairement rentables. Et c'est seulement pour un an. Si ce n'est pas rentable, les salaires d'employés peuvent être payés avec les profits faits avec l'alcool, gérés par Gestion Osmose. Ce sera le concessionnaire qui aura le profit des «bar foods». Il faut tout de même continuer la négociation en temps et lieu, car évidemment, le concessionnaire n'est toujours pas choisi.

**g) Le vice-président des Arts, Patrick-Olivier Meunier :**

Au point 8, est-ce qu'on parle de tous les conseils ou seulement la FÉÉCUM?

Joëlle répond qu'évidemment, la FÉÉCUM est constituée de tous les conseils, et donc les conseils ont autant droit à la salle multi que la FÉÉCUM.

Qu'est-ce qui va se passer avec les mini cafétérias sur le campus?

La présidente de la FÉÉCUM n'a pas de réponse à te donner car c'est hors de notre contrôle sur la situation, mais ultimement, l'Université cherche à les fermer car elles ne sont pas rentables.

**h) La présidente de l'AEIUM, Ibtissam Nkaili :**

Au point 6, qu'est-ce qui sont les changements apportés à Gestion Osmose?

Joëlle répond que cela n'est pas un point dans l'entente, mais que Gestion Osmose sera transformée en fonction de pouvoir être gestionnaire d'alcool.

La présidente poursuit, qui est-ce qui décidera des prix?

Joëlle répond que cela sera discuté dans les comités. Les prix sont évidemment un facteur très important.

Qu'est-ce qu'un marché des aliments?

Joëlle répond qu'on ne peut pas appeler ça une cafétéria car ce sera des petits bars avec des aliments. Comme un bar à sandwich, un bar à fruits, etc.

**i) Le président des sciences, Stéphane Lavoie :**

Juste afin de bien comprendre, l'Université investit 2,3 millions mais la FÉÉCUM rien?

Joëlle explique qu'en investissant rien on ne fera pas de profit sur les «bar foods» mais seulement sur l'alcool avec Gestion Osmose.

**j) La vice-présidente externe de droit, Monica Plourde :**

Est-ce qu'on aura des rapports des différents comités auxquels tu siègeras?

Joëlle répond que oui, mais souvent le contenu des réunions est confidentiel. Elle assure qu'elle fera son possible pour transmettre l'information qu'elle peut transmettre aux conseils.

Est-ce qu'on pourra révérier l'entente de principe avant qu'elle soit signée?

Joëlle répond que nous sommes déjà en retard, mais qu'elle fera son possible pour la ré-envoyée en format final ce jeudi le 7 juin 2012.



Kiné Récréo	oui
Sciences	oui
Travail Social	oui
Éducation	oui
Psychologie	oui
AEIUM	oui
Ingénierie	oui
Sciences Sociales	oui
Nutrition	oui
VP interne FÉÉCUM	oui
VP Activités sociales FÉÉCUM	oui
VP Académique FÉÉCUM	oui
Présidente FÉÉCUM	oui

Applaudissements.

### **5) Date du prochain CA**

#### **Résolution : 4141-FECA-120605**

La présidente de la FÉÉCUM propose l'adoption des journées de la retraite du CA durant laquelle il y aura le prochain CA. les 26 et 27 août prochain, appuyée de la VP Interne.

Adopté à l'unanimité.



## **6) Clôture de la réunion**

La clôture de la réunion se fait à 6h55.

**Président d'assemblée**

Xavier Lord Giroux

**Secrétaire d'assemblée**

Karina Langis